

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Conseil Syndical se sont réunis le 30 septembre 2024 à 09h30 à Le Pouzin, siège du SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du 24 septembre 2024.

Présent(e)s : M. Francis BARRY, M. Claude BRUN, M. Jérôme BERNARD, M. François FAURE (suppléant de M. Philippe BÉCHERAS), M. Gérard GRIFFE, M. Christophe MONTBLANC, Mme Danielle RAMERINI, M. Grégory MAZET, M. Gilbert MOULIN.

Absent(e)s : Mme Solange BERGERON, Mme Martine CARRIER, M. Clément CHAPEL, M. Aurélien FERLAY, M. Fabrice LARUE, M. Gérard ROBERTON, M. Josiane SANCHEZ, M. Benoît VILLARD.

Excusé(e)s : M. Agnès AUDIGIER, M. André BIENNIER, M. Mickaël BOUCHARDON, Mme Laëticia BOURJAT, Mme Stella BSERENI, M. Antoine-Alexandre CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, Mme Sylvette DAVID, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick FRANCOIS, M. Patrick GAUTHIER, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Jérôme LEBRAT, M. Pierre MAISONNAT, M. Christian MASSOLA, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Driss NAJI, M. Gilbert PETITJEAN, Mme Christelle REYNAUD, M. Bruno SENECLAUZE, M. Max TOURVIELHE.

### Pouvoirs :

- M. Pierre MAISONNAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD.
- M. Max TOURVIELHE donne pouvoir à M. Francis BARRY.

Assistaient en tant qu'invités : Mme Victoria BRIELLE et Mme Samantha CORVIONE.

Nombre de membres en exercice : 40  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de suffrages exprimés : 17

- o Pour : 17
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : M. Gilbert MOULIN.

### ADHÉSION AU RESAH

**Vu**, le Code général des collectivités territoriales ;  
**Vu**, le Code de la commande publique, et notamment les articles L2112-3 à L2113-4 ;  
**Vu**, les conditions d'adhésion à la centrale d'achat RESAH ;  
**Vu**, que le Conseil Syndical initialement convoqué le 24/09/2024 n'a pas atteint le quorum requis ;

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Le RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers) est un groupement d'intérêt public créé en 2007 qui a pour objectif d'appuyer la mutualisation et la professionnalisation des achats dans le secteur de la santé. Le RESAH est désormais ouvert aux collectivités territoriales et aux autres structures publiques.

Dans la même logique que celle proposée pour la CANUT, Numérian souhaite pouvoir élargir sa capacité de réponse à ses adhérents en fonction de leurs besoins et, par voie de conséquence, adhérer à la centrale d'achat RESAH.

Toutefois, compte tenu d'une offre bien plus large que celle de la CANUT, qui est une centrale d'achat uniquement ciblée vers le secteur du numérique, Numérian pourra, pour son compte et à l'avenir, si ses adhérents le souhaitent, y trouver une réponse performante à ses besoins propres pour son fonctionnement au quotidien (mobilier, fournitures, etc.).

Le RESAH est une centrale d'achat au sens de l'article L2113-2 du Code de la commande publique. Le montant de l'adhésion au RESAH correspond à une cotisation annuelle de 600 € HT par an.

Numérian présentera à son Conseil Syndical un bilan début 2026 sur l'opportunité ou non de poursuivre avec cette centrale d'achat après avoir testé ses différents services.

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président,  
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

- **Approuve l'adhésion au RESAH ;**
- **Autorise le Président et le Directeur Général des Services à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

**Fait et délibéré à Le Pouzin, le 30 septembre 2024,**

**Le Président,**



**Jérôme BERNARD**